



2008-05-16

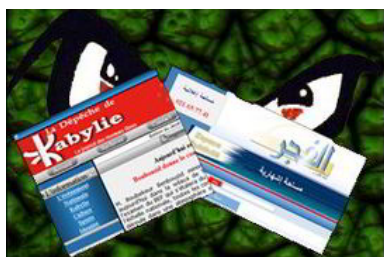
Offensive de l'Algérie contre la criminalité

Par Boualam Senhadji pour Magharebia à Alger – 15/05/08

Lorsque la nouvelle de l'attaque présumée - menée par des hackers algériens - du site de la Banque d'Israël est tombée la semaine dernière, les officiels algériens ont reconnu que cet incident était le dernier d'une longue série de "cybercrimes". Ainsi, des hackers, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Algérie, ont fait des intrusions dans les serveurs en envoyant des virus qui détruisent les données. Des sites Internet officiels comme celui de la présidence a été bloqué plusieurs jours, des sites appartenant à des journaux ont été détournés, comme celui de la dépêche de Kabylie. Le site du quotidien El Fajr a été "virusé" durant plusieurs mois...

Le Gouvernement algérien a aujourd'hui décidé de passer à l'action de manière agressive.

Les autorités législatives oeuvrent afin de fermer les sites Internet utilisés par les terroristes pour faire l'apologie de la violence, du fondamentalisme et de la haine. Ils travaillent aussi à éradiquer l'arnaque, le piratage, l'escroquerie, le blanchiment d'argent, et en accès illicites l'utilisation des systèmes et réseaux informatiques.



[File] La cybercriminalité, présente dans le monde entier, a dorénavant atteint un grand nombre de sites Internet publics et privés ces dernières années. Le Gouvernement passe aujourd'hui à l'action pour la contrer.

Les cybercriminels utilisent leur expertise dans ce domaine pour espionner, frauder, voler ou détruire des données, ou même pire, des systèmes informatiques entiers. Il n'y a que quelques statistiques sur la cybercriminalité qui sont disponibles, mais sa croissance ne fait aucun doute. Les cybercriminels ne sont pas seulement des jeunes en quête de reconnaissance, il existe également des "cyberdélinquants" très organisés, responsables de crimes sophistiqués, souvent menés à l'échelon international.

Les experts expliquent que le cybercrime se définit à travers trois approches différentes. La première est relative au contenu, elle se traduit alors par la distribution intentionnelle d'images ou de textes illégaux par Internet. Plus spécifiquement, elle recouvre les contenus à visée raciste ou xénophobe - ou la pédopornographie.

Elle recouvre également les atteintes à la propriété intellectuelle, telle qu'elle se pratique dans les sites de téléchargement gratuits, les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, les atteintes délibérées aux réseaux et bases de données, ou la diffusion de virus ainsi que les trafics relatifs aux mots de passe ou code d'accès.

Enfin, il y a la cybercriminalité financière, comme la fraude aux cartes bancaires et le recueil illégal de données bancaires.

"la cybercriminalité ne concerne pas seulement l'Algérie, mais tous les pays du monde, affirme à Magharebia Salah Rabhi, expert en informatique. Il ajoute : "Il faudrait que les pouvoirs publics mettent en place des mécanismes en mesure de garantir la sécurité des personnes, des entreprises et du gouvernement".

Pour protéger les sites Internet des cybercrimes, un nouveau logiciel, développé par Exendia et EEPAD, est en ce moment mis sur le marché, et les utilisateurs y sont sensibilisés, dit Bachir Halimi, Président d'Exendia. EEPAD, qui est l'un des plus grands fournisseurs de service Internet en Algérie et le premier opérateur alternatif d'ADSL, a été victime de 3000 attaques - dont 80 % proviennent de l'étranger.

Prenant la parole à l'occasion de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse, Boudjemaâ Haïchour, Ministre de la Poste et des Nouvelle Technologies de l'Information et de la Communication a évalué l'avolution de cette crise. Avec l'explosion des technologies du numérique, a-t-il dit, "nous assistons à des actes illégaux, immoraux et non autorisés, qui ont la capacité d'être multipliés à grande échelle."

Les officiels algériens reconnaissent que aucune nation ne peut échapper à ce problème. Mohamed Amara, directeur général des affaires juridiques et judiciaires du Ministère de la Justice confirme : " Le crime étant à caractère transnational, la coopération internationale est nécessaire "

Des spécialistes ont visité l'Algérie pour offrir des conseils. Des magistrats algériens ont même suivi une formation aux Etats-Unis, afin d'y apprendre comment détecter et prévenir la cybercriminalité internationale.

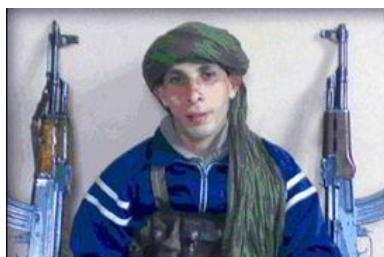
"Nous voulons que l'Algérie puisse être aidée des expériences d'autres pays en matière de lutte contre les crimes économiques notamment ", ajoute Amara .

"A un niveau encore plus important, le Gouvernement algérien a organisé un comité inter-ministériel pour travailler sur la question", dit Djamel Abdenasser Belabed, directeur de l'Information au Ministère de la Communication.

Un groupe d'experts représentant les Ministères de la Communication, de l'Intérieur, de la Justice ainsi que la Direction Générale de la Sûreté nationale, la Cellule de Traitement du



[Getty Images] Boudjemaâ Haïchour, Ministre algérien des Communications, a déclaré lors de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse qu'avec l'explosion des nouvelles technologies, "nous assistons à des actes illégaux, immoraux et non autorisés, qui ont la capacité d'être multipliés à grande échelle."



[Getty Images] Le groupe de travail sur la nouvelle loi espère pouvoir entraver l'action des cybercriminels, notamment des terroristes qui utilisent Internet pour attirer les jeunes.

Articles liés

- :: Les liens internationaux, un instrument essentiel dans la lutte de l'Algérie contre la cybercriminalité
- :: Les cybercriminels visent les jeunes, expliquent des experts en informatique
- :: L'Algérie s'en prend à la cybercriminalité

Renseignement Financier et la Police Judiciaire a été installé pour se préparer à cette nouvelle "guerre du Net". Son travail est de définir des peines répondant aux infractions du cybercrime, phénomène considéré par les spécialistes comme "une forme totalement nouvelle d'activité criminelle".

Belabed a annoncé lors d'un séminaire à Alger, le 10 avril, que le projet de loi sur la cybercriminalité, actuellement préparé par le groupe de travail, sera soumis au Parlement à la fin de l'année.

Il a aussi souligné la nécessité de créer un "Observatoire de Veille" chargé de suivre en permanence ce qui se fait sur le plan régional et international en matière de cybersécurité. En effet, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Corée du Sud et la France, possèdent déjà ce genre d'organisations, qui, ajoute-t-il, s'avèrent "très efficaces" pour contrecarrer la cybercriminalité.

Aujourd'hui, malgré tout, le cybercrime n'est pas explicitement mentionné dans la loi algérienne. Des allusions y sont faites dans les codes Pénal et Civil qui pénalisent les crimes informatiques et l'atteinte aux droit d'auteurs. Mais comme le dit la juriste Fatima Ben Brahem à Magharebia, cette loi est insuffisante, "pour ne pas dire insignifiante".

"Les cybercriminels exploitent le vide juridique caractérisant ce domaine pour agir en toute quiétude", souligne-t-elle.

"L'Algérie se doit de se doter d'un texte de loi spécifique qui prendra en charge tous les contours des crimes informatiques" Mais cette loi demeurera vaine si cette lutte ne s'inscrit pas dans un cadre régional," dit-elle. "A l'ère de la mondialisation, le combat contre la cybercriminalité nécessite une coordination régionale. Aucun pays, quelque soit sa législation, n'est en mesure de faire face seul à ce crime transnational".

Elle propose dans ce sens, la signature d'une convention maghrébine ou arabe, à l'image de celle contractée par l'Europe en 90.

Même sans politique régionale, de nombreux algériens voient ce projet de loi ciblant la cybercriminalité comme bienvenu. Mourad, propriétaire d'un Cyber café dans la localité de Bordj El Bahri, nous confirme l'intérêt croissant des jeunes - en particulier des adolescents- pour les sites Djihadistes.

"Ces derniers visitent ces sites par curiosité. Nous pouvons rien faire pour les en empêcher. Certains téléchargent mêmes les messages sur CD et les visionnent en groupe avec leurs amis. Il pense que la loi sur la cybercriminalité permettrait d'enrayer un problème qu'il voit quotidiennement.

Merouane Azzi, responsable de la cellule chargée de la mise en œuvre des textes d'application de la Réconciliation Nationale, reconnaît le vide juridique entourant la cybercriminalité en Algérie. Pour lui, c'est l'émergence du terrorisme qui a conduit les autorités algériennes à prêter attention à cette nouvelle délinquance.

"Le danger est extrême. Il suffit de cliquer sur certains sites pour suivre avec des images animées la manière de fabriquer une bombe artisanale. Ces sites sont fréquentés par les jeunes adolescents souvent à l'insu de leur parent. Mais cette curiosité peut se développer et toute la gravité est là", affirme-t-il à Magharebia.

La menace ne vient pas uniquement des vidéos. "Il ne faut pas perdre d'esprit les tracts et les communiqués revendiquant les attentats et incitant les citoyens à recourir aux armes pour instaurer ce qu'ils qualifient de " justice " mais qui est en réalité un véritable appel au meurtre et à l'insurrection, " dit-il.

Le crime sur Internet prend des proportions inquiétantes, dit Younes Guerrar, propriétaire de Gecos – l'une des plus grandes entreprise d'informatique en Algérie. Et les terroristes ne sont pas les seuls à utiliser le cyberspace pour leurs visées criminelles.

"Les enquêtes menées par les services de sécurité confirment que les réseaux de drogues, de blanchiment d'argent, de faux et usage de faux , et de pédophilie, font appel à cette technique, "remarque-t-il. " Et c'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'un cadre légal."